

# Chapitre 2: La grammaire et le style

- 1- Les temps et les modes
- 2- La coordination et la subordination
- 3- Les discours direct, indirect et indirect libre
- 4- La ponctuation
- 5- L'énonciation

## II-1 : Les modes, leurs temps et leurs emplois

Il existe 7 modes verbaux dans la langue française :

- 4 modes personnels (qui se conjuguent)
- 3 modes impersonnels (qui ne se conjuguent pas)

**NB : Quel que soit le mode, à chaque temps simple correspond un temps composé auquel l'auxiliaire est conjugué au temps simple correspondant.**

### 1) Les modes personnels (modes auxquels le verbe est conjugué)

L'indicatif 8 temps	C'est le mode le plus souvent utilisé : quand on parle, quand on explique, quand on raconte, quand on décrit... C'est le mode de l'inscription dans le réel.			
	<b>Présent</b> <i>Ex : j'ai</i>	<b>Imparfait</b> <i>Ex : j'avais</i>	<b>Futur</b> <i>Ex : j'aurai</i>	<b>Passé simple</b> <i>Ex : j'eus</i>
	<b>Passé composé</b> <i>Ex : j'ai eu</i>	<b>Plus-que-parfait</b> <i>Ex : j'avais eu</i>	<b>Futur antérieur</b> <i>Ex : j'aurai eu</i>	<b>Passé antérieur</b> <i>Ex : j'eus eu</i>
Le subjonctif 4 temps	<ul style="list-style-type: none"> <li>- On l'utilise surtout après des conjonctions de subordinations comme : bien que, pourque, afin que, à moins que, quoique, pourvu que, avant que... Et des verbes comme : falloir (que), s'étonner (que), accepter (que), vouloir (que), refuser (que)...</li> <li>- On peut l'utiliser pour donner un ordre aux personnes qui n'existent pas à l'impératif : <i>qu'il vienne !</i></li> </ul>			
	<b>Présent</b> <i>Ex : que j'aie</i>	<b>Imparfait</b> <i>Ex : que j'eusse</i>		
	<b>Passé (composé)</b> <i>Ex : que j'aie eu</i>	<b>Plus-que-parfait</b> <i>Ex : que j'eusse eu</i>		

<b>Le conditionnel</b>	C'est le mode que l'on utilise pour :	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- demander poliment (je vous prierais, je voudrais, pourrais-je...)</li> <li>- exprimer une éventualité, une possibilité, quelque chose d'incertain. <i>Il faudrait que... Je dirais que...</i></li> <li>- Dans un système conditionnel : dans la principale qui suit une proposition conditionnelle au passé introduite par « si ». <i>Ex : S'il venait, je serais content.</i></li> <li>- Imaginer un scénario (comme des enfants qui font comme si) <i>Ex : Je serais un grand héros et je pourrais voler</i></li> </ul>	
	<b>Présent</b>	<i>Ex : j'aurais</i>
	<b>Passé</b>	<i>Ex : j'aurais eu</i>
<b>L'impératif</b>	C'est le mode que l'on utilise pour exprimer l'ordre ou la défense.	
	NB : ce mode n'a que trois personnes : la deuxième du singulier, la première du pluriel, la deuxième du pluriel	
	<b>Présent</b>	<i>Ex : aie</i>
	<b>Passé</b>	<i>Ex : aie eu</i>

## 2) Les modes impersonnels (modes auxquels le verbe n'est pas conjugué)

\* **Participe** Le verbe au mode participe équivaut à une proposition relative ou circonstancielle. Un participe passé peut aussi être l'équivalent d'un adjectif qualificatif. Présent

*Ex : ayant*

Passé *Ex : eu / ayant eu*

Attention : ne confondez pas un participe présent (invariable) avec un adjectif verbal (qui s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il complète). Ils ont la même forme mais l'un se comporte comme un verbe alors que l'autre se comporte comme un adjectif.

*ex : Le soleil m'éblouissant, je n'y voyais rien. (participe présent : sujet « le soleil », complément « m' » ; équivaut à une circonstancielle : « comme le soleil m'éblouissait... ») Elle était d'une beauté éblouissante. (adjectif verbal : épithète du nom « beauté » et accordé avec lui)*

\* **Infinitif** Ce mode permet au verbe d'avoir d'autres fonctions que celle de noyau dans la phrase, il peut être Sujet, COD, COI, attribut, Complément de nom... Il peut ainsi assurer les mêmes fonctions que le nom, tout en gardant la possibilité de recevoir des compléments.

Présent *Ex : avoir*

Passé *Ex : avoir eu*

\* **Gérondif** Ce mode est formé par le participe présent précédé de la préposition « en », il a la valeur d'un complément circonstanciel

Présent *Ex : en ayant*

Passé *Ex : en ayant eu*

## **II-2 : La phrase complexe . Juxtaposition , coordination et subordination.**

### **Juxtaposer, coordonner et subordonner.**

Les **propositions** de la phrase complexe peuvent être :

**juxtaposées, coordonnées ou subordonnées.**

**A) les propositions indépendantes juxtaposées** sont séparées par **une virgule, un point-virgule ou deux points.**

Exemple: L'oiseau aperçoit la fourmi , il arrache une brindille.

**B) les propositions indépendantes coordonnées** sont reliées entre elles par une **conjonction de coordination** (mais , ou , et , donc , or , ni , car ) ou **un adverbe de liaison** ( alors , aussi , puis , ensuite , enfin ... )

Exemples :

L'oiseau jeta une brindille dans la source **car** la fourmi allait se noyer La fourmi grimpa sur la brindille **et alors** elle fut sauvée.

**C) les propositions subordonnées** sont introduites par **un mot subordonnant** :

- **les pronoms relatifs** ( qui , que , quoi , dont , où , lequel , auquel , duquel ... )
- **les conjonctions de subordination simples** ( comme , si , que , quand , lorsque ... )
- **les conjonctions de subordination composées** ( afin que , dès que , pour que , parce que ... )

*II-3 : Le discours direct, le discours indirect et le discours indirect libre:*

### **1. Le discours direct**

Ce type de discours rapporte **les paroles telles qu'elles ont été prononcées** (sont censées avoir été prononcées) par les personnages. C'est le type de discours employé dans les dialogues, le lecteur a ainsi l'impression que les personnages prennent la parole devant lui.

#### **Verbes de parole et guillemets**

Le discours direct est **introduit par un verbe de parole** (dire, parler, s'exclamer...) situé avant le discours direct ou après lorsqu'il s'agit de propositions incises (dit-il, s'exclama-t-elle, répondit Paul...).

Le discours direct se repère par la présence de **guillemets** (mais leur présence n'est pas systématique) et de **tirets** indiquant les changements de personnages.

Exemple :

Pierre **dit** :

« Je suis déçu par ce livre.

- Je l'ai pourtant trouvé très bon. » **répondit** Christine.

### Énoncé ancré, langage familier, interjections

Le repérage des personnes, des lieux et du temps se fait en fonction de celui qui parle. On parle d'**énoncés ancrés** dans la situation d'énonciation. Le personnage parle à la **première personne** et s'adresse aux autres à la **deuxième personne**. Les indications de temps et de lieux sont également liées au moment où les paroles sont prononcées (adverbes de temps et de lieu : « aujourd'hui », « maintenant », « ici » mais aussi articles et pronoms démonstratifs : « ce soir »).

Enfin, les paroles sont retranscrites telles que les personnages les ont prononcées (ou sont censés les avoir prononcées), le langage **familier**, les **interjections** ainsi que toutes les marques d'**oralité** peuvent être employés. Exemple :

- Il faut que je les embrasse ! Oh ! comme je voudrais en avoir un, celui-là, le tout petit.

- Vous voulez que j'vous vendions Charlot ? Ah ! mais non ; c'est pas des choses qu'on d'mande à une mère çà ! Ah ! mais non ! Ce serait abomination. (Maupassant, « Aux champs »)

## 2. Le discours indirect

Dans le discours indirect, **les paroles sont rapportées par le narrateur qui les prend en charge** et les intègre au récit.

### Verbe de parole et phrase déclarative

Le verbe de parole se place alors devant les paroles des personnages qui se voient modifiées. Le type de phrase est déclaratif même si les paroles rapportées appartiennent à un autre type.

Exemple : Il lui **demanda** si elle voulait venir avec lui.

### Énoncé coupé de la situation d'énonciation

Le personnage est désigné par la troisième personne et les indices de temps et de lieu sont modifiés car les énoncés ne sont plus ancrés dans la situation d'énonciation. « Demain » devient « le lendemain », « hier » devient « la veille », « ici » devient « devant le mur »...

Le langage familier, les interjections ainsi que toutes les marques d'oralité sont gommées. Enfin, les temps employés dépendent du temps auquel est mené le récit et implique une concordance des temps.

#### Discours direct

**Présent** : Claire dit : « J'aime étudier »

#### Discours indirect

**Imparfait** : Claire dit qu'elle aimait

**Imparfait** : Claire dit : « J'aimais étudier à l'université. »

**Imparfait** : Claire dit qu'elle aimait étudier à

**Passé composé** : Claire dit : « J'ai aimé étudier à

**Plus-que-parfait** : Claire dit qu'elle avait aimé étudier à

**Futur simple** : Claire dit : « J'aimerai étudier à

**Conditionnel présent** : Claire dit qu'elle aimerait étudier à

### 3. Le discours indirect libre

Le discours indirect libre est un mélange des deux discours précédents. Il n'impose pas la présence d'un verbe de parole pour l'introduire.

#### Points communs avec le discours direct

Comme le discours direct, il conserve les marques d'**oralité**, les types de phrases et les mots mêmes prononcés par le personnage.

#### Points communs avec le discours indirect

En revanche, comme dans le discours indirect les guillemets et tirets sont absents, la troisième personne est employée et les temps du récit sont utilisés.

Le discours indirect libre donne accès aux pensées des personnages mais laisse aussi parfois persister des doutes quand à l'instance qui prend en charge le discours.

*Exemple : Gervaise, énorme, tassée sur les coudes, mangeait de gros morceaux de blanc, ne parlant pas, de peur de perdre une bouchée; et elle était seulement un peu honteuse devant Goujet, ennuyée de se montrer ainsi, gloutonne comme une chatte. Goujet, d'ailleurs, s'emplissait trop lui-même, à la voir toute rose de nourriture. Puis, dans sa gourmandise, elle restait si gentille et si bonne ! (Zola, L'Assommoir)*

## II-4 :LA PONCTUATION

La ponctuation aide à comprendre le sens d'un texte et facilite la lecture.

#### A la fin d'une phrase :

**Le point ( . )**, **le point d'interrogation ( ? )** et **le point d'exclamation ( ! )** marquent la fin d'une phrase. Ils sont tous suivis d'une majuscule.

#### A l'intérieur d'une phrase :

**La virgule ( , )** marque une courte pause dans la lecture et permet de respirer. Elle sépare des groupes de mots.

**Les deux-points ( : )** se placent avant une explication ou une précision dans la phrase. Ils ne marquent pas la fin d'une phrase et ne sont donc pas suivis d'une majuscule.

**Les parenthèses ( )** mettent une partie du texte à l'écart pour donner des informations supplémentaires.

**Le point-virgule ( ; )** marque une séparation entre deux parties de phrase qui se complètent. Le point-virgule ne marque pas la fin d'une phrase et n'est donc pas suivi d'une majuscule.

**Dans le dialogue :**

**Les guillemets (« »)** marquent une conversation entre plusieurs personnes. On les ouvre au début de la conversation puis, on les ferme à la fin.

**Le tiret** marque le changement de personne dans la discussion.

**Les deux points** introduisent un dialogue et le sépare du reste du texte.

## **II-6 : De l'énoncé à l'énonciation La linguistique de l'énonciation**

### **1- Définition :**

L'énonciation est **l'acte individuel de production**, d'utilisation de la langue dans un contexte déterminé, ayant pour **résultat l'énoncé**.

**L'énonciation** est un acte de création.

*Les deux termes s'opposent comme la fabrication s'oppose à l'objet fabriqué.*

### **2- Historique :**

Ce courant s'inscrit dans le prolongement de la grammaire structurale des années 60-70.

Le courant énonciatif approfondit les concepts mis en place dans les années 50 et 60 par le linguiste **Emile Benvéniste**.

### **3- Objectif**

Ce courant s'efforce **de tenir compte de la position de l'énonciateur, du locuteur dans la production d'un énoncé donné**. La langue n'est plus considérée comme un objet inerte.

Le linguiste a une **conception dynamique** de la langue qui n'est plus un simple puzzle **mais une stratégie, un agencement conscient, réfléchi des diverses pièces de la langue**.

« l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » **E. Benvéniste**, PLG, II, p80.

Nous avons distingué la phrase, entité linguistique de l'énoncé, ce qui est énoncé à l'écrit ou à l'oral en tenant compte du contexte et du co-texte.

### **4- Quelle est la différence entre l'énoncé et l'énonciation ?**

« Enoncé » est **un participe passé** devenu substantif : ce qui est énoncé, passé avec valeur résultative.

C'est le résultat de l'énonciation.

**L'énonciation : le suffixe –ation marque l'action**. C'est la prise en compte de l'acte et de la manière d'énoncer mais aussi la situation (temps, lieu..) et celui qui est à son origine : l'énonciateur.

**La tâche du linguiste est alors sans limites** : pour prendre en compte la situation, il peut étudier le kinésique : mimiques, mouvements, postures, gestes qui accompagnent l'énonciation. Il peut entrer dans des considérations psychologiques, sociales, historiques

etc...

En linguistique on se bornera à étudier les marques de l'énonciation : tout ce qui dans **le dit** (ce qui est produit) dénonce **du dire** (ce qui est en train d'être signifié, dit).

*a) Les adverbess d'énonciation :*

- 1- Il est gravement **malade**
- 2- Il **marche** lentement
- 3- Je suis très **vivement** intéressé.
- 4- **Il est** probablement **chez sa** cousine
- 5- Heureusement,